

PROGRAMME DE FORMATION 2025

TIR A L'ARC A CHEVAL

Objectif général

Être capable de mettre en place, encadrer et développer une activité de tir à l'arc à cheval, en respectant les règles de sécurité, la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques liées au bien-être équin.

Être capable d'organiser ses premières compétitions de tir à l'arc.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Identifier et utiliser le matériel spécifique au tir à l'arc à cheval.
2. Appliquer les règles de sécurité et de réglementation adaptées à la discipline.
3. Préparer et entraîner un cheval en vue de la pratique du tir à l'arc à cheval.
4. Mettre en place et encadrer des séances, animations et compétitions en toute sécurité.
5. Concevoir et aménager des parcours adaptés à différents niveaux de pratique (indices 3 à élite).

Prérequis

- Être professionnel ou futur professionnel du secteur équestre : entraîneurs, responsables ou gérants de structures équestres, encadrants en équitation de pleine nature, etc.

À prévoir

- Cheval, matériel d'équitation et gilet de cross.
- Un cahier ou carnet de formation pour les notes personnelles
- Des stylos / crayons / surligneurs

Organisation de la formation

Formateur(s) : BOYRIE GUILLAUME

Responsable de stage : Jacques FRANCOIS BONGARCON

Dates de la Session : Du 13/10/2025 au 15/12/2025

Dates intermédiaires : 13/10, 17/11, 15/12/2025

Horaires : 09h00-13h00 et 14h00-17h00

Durée : 21 heures (soit 3 jours)

Lieu : Centre Equestre des costières 2078 chemin des costières - 13670 saint Andiol   [Voir le plan du centre](#)

Coût et financement de la formation

1) Coût de la formation

- Individuel (auto-financement) : 130 € / journée de formation (selon vos besoins).

PROGRAMME DE FORMATION 2025

TIR A L'ARC A CHEVAL

2) Financements possibles

☒ VIVEA (cotisants MSA)

La prise en charge est possible sous conditions :

- ☒ Conformité au regard de la loi
- ☒ Correspondance avec les priorités du comité VIVEA compétent (organisations professionnelles agricoles)
- ☒ Disponibilité de l'enveloppe financière nécessaire
- ☒ Être à jour de la contribution VIVEA auprès de la MSA (année N-1 ou échéancier en cours)

 [Télécharger la grille des plafonds de prise en charge 2025](#)

☒ ORGANISMES FINANCEURS (OPCO)

☒ AGEFICE

→ Plafonds financiers 2025 : [Consulter ici](#)

→ Fiche de prise en charge : [Télécharger](#)

☒ FIFPL

→ Procédure de prise en charge : [Accéder ici](#)

→ Espace adhérent : [Se connecter](#)

3) Devis & Reste à charge (20 € / jour de formation, sauf AGEFICE)

Le règlement du reste à charge s'effectue à réception de facture, par virement ou chèque à **l'ordre de Valjac Evolution.**

 **Un devis personnalisé sera établi selon le mode de financement choisi.**

Modalités d'accès

2 jours minimum entre la demande et l'organisation et accord de prise en charge s'il y a lieu.

Accessibilité et contact

En cas de contraintes liées à un handicap, merci de nous contacter pour adapter la formation.

 **Référent handicap** : Stéphanie Crestin – 06 20 25 55 06

 **Responsable de stage** : Jacques François Bongarçon

 contact@valjac-evolution.fr

PROGRAMME DE FORMATION 2025

TIR A L'ARC A CHEVAL

Exposé des motifs de la formation

Le tir à l'arc à cheval est une discipline alliant précision, maîtrise technique et parfaite harmonie entre le cavalier et sa monture. De plus en plus plébiscitée par le grand public, elle constitue pour les structures équestres un atout de diversification et d'attractivité.

Sa mise en place nécessite toutefois des compétences spécifiques afin de garantir la sécurité des cavaliers, du public et des chevaux, ainsi qu'une connaissance approfondie des règles et du matériel.

Former les professionnels à cette discipline permet non seulement d'offrir une activité originale et porteuse d'adhésion auprès d'une clientèle curieuse et passionnée, mais aussi d'organiser des animations et compétitions encadrées selon les standards officiels. Cette formation vise à donner aux participants les outils nécessaires pour développer l'activité de tir à l'arc à cheval au sein de leur structure, dans le respect des règles, de la sécurité et du bien-être animal.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active : alternance d'apports théoriques, démonstrations et pratiques à pied et à cheval.
- Exercices progressifs sur la manipulation d'arc et de flèches, travail avec la cavalerie, mise en place de parcours.
- Mises en situation réelles de séances, animations et compétitions.

Moyens matériels et d'encadrement

- Arcs, flèches, carquois et matériel de sécurité.
 - Terrain sécurisé pour la pratique et installation des cibles.
 - Salle de cours
 - **Encadrement** : Cette formation est dispensée par un formateur reconnu par les professionnels dans le domaine du tir à l'arc à cheval : M Guillaume BOYRIE, Formateur professionnel, BEES1, expert fédéral et entraîneur en tir à l'arc à cheval, cavalier de haut niveau ancien membre de l'équipe de France.
 - L'organisme de formation dispose d'un personnel qualifié et compétant dans la coordination pédagogique, l'animation et la gestion administrative, chargé d'assurer le bon fonctionnement de la formation.
-
- Organisme disposant de personnel qualifié pour la coordination, animation et gestion administrative.

PROGRAMME DE FORMATION 2025

TIR A L'ARC A CHEVAL

Méthodes d'évaluation

EVALUATION EN COURS ET EN MILIEU DE FORMATION PERMETTANT

D'individualiser les parcours de formation en fonction de la progression de l'apprenant en le situant dans l'acquisition des savoirs et savoirs faire, et au formateur de faire des indications sur l'impact de la formation

Des évaluations formatives accompagnent l'apprenant tout au long de sa formation (corrections en temps réel, échanges avec le formateur), et **sommatives** (mise en situation finale avec réalisation d'un parcours ou d'une organisation d'épreuve).

UNE EVALUATION EN FIN DE FORMATION :

Auto-évaluation : bilan des compétences acquises

Bilan final de la formation

Questionnaire de satisfaction des stagiaires

PROGRAMME DE FORMATION 2025

TIR A L'ARC A CHEVAL

Programme détaillé

Lundi 13/10 – Module 1

Introduction

- Introduction et sécurité
- Présentation de la discipline et du matériel spécifique (coûts).
- Découverte du règlement indice 3.

Lundi 13/10 – Module 2 : Découvrir la discipline et le matériel

Prendre en main le matériel, être capable d'organiser une animation de tir à l'arc à cheval en sécurité

- Maniement arcs et flèches à pied.
- Maniement arcs et flèches à cheval en mouvement.

Lundi 17/11 – Module 3

Être capable de choisir les chevaux adaptés à sa discipline, être capable de désensibiliser un cheval au matériel

- Choix de la cavalerie
- Désensibilisation et Travail du cheval en vue du tir à l'arc à cheval.

Lundi 17/11 – Module 4

Être capable d'évoluer à cheval avec un arc et des flèches en toute sécurité, être capable d'adopter une posture qui préserve son intégrité physique et celle de son cheval

- Travail à cheval sur la posture en vue du tir à l'arc à cheval.
- Position de l'archer à cheval.

Lundi 15/12 – Module 5

Être capable d'utiliser correctement en carquois en vue des épreuves technique et de chasse

Les différents carquois et leurs usages (théorie)
Utilisation des différents carquois (pratique).

Lundi 15/12 – Module 6

Maîtriser l'utilisation du matériel spécifique de la discipline

- Épreuves indice 2 et 1 sur ligne droite avec carquois.
- Épreuve chasse indice 3 avec carquois.